

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 76 (1935), p. 69-77

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1935__76__69_0

© Société de statistique de Paris, 1935, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1935

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1935

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDMOND MICHEL, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1935.
NÉCROLOGIE.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. HUMERY « 10 CARTES DÉMOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES DE LA RÉGION PARISIENNE. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDMOND MICHEL, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Edmond MICHEL, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1935.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1935, inséré dans le Journal de février.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a le regret de faire part à la Société du décès de notre collègue, M. STUBLER (Maurice), ingénieur de l'École centrale des Arts et Manufactures.

Il adresse, au nom de la Société, à la famille de notre collègue, ses sincères condoléances.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président est heureux d'annoncer la rosette d'officier de la Légion d'hon-

neur décernée pour faits de guerre à notre sympathique collègue M. André RISLER, qu'il félicite chaudement au nom de tous.

(*Applaudissements.*)

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. CHARPENTIER, GARNIER, SCHWARZBOURG (L.), HEKKING (Francis), THIOLLIER (Antonin), SOULA (Henri), PINSON (André) et ORTION (Edward) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait connaître qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. VILLARD (René), inspecteur des Finances, ancien conseiller d'État, sous-gouverneur du Crédit Foncier de France, 39, rue Poussin (16^e), présenté par MM. Payelle et Michel.

M. BRASART, directeur général de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture, 98, rue de Rennes (6^e), présenté par MM. Razous et Michel.

M. PRAULT (L.), ingénieur agronome, 33, rue d'Amsterdam (8^e), présenté par MM. Michel et Barriol.

M. SELIER (Henri), conseiller général de la Seine, maire de Suresne, administrateur-délégué de l'Office public d'Habitations à bon marché, 32, quai des Célestins (5^e), présenté par MM. Rosier, Huméry et Barriol.

M. DEQUECKER (Maurice), industriel, 71, rue Desnouettes (15^e), présenté par MM. Barriol et Rosier.

M. PALLEAU (André), ingénieur agronome, 33, rue d'Amsterdam (8^e), présenté par MM. Michel et Barriol.

M. MOLIN (Léon), directeur du Service de Prévention du Comité général des Assurances, 18, rue Pigalle (9^e), présenté par MM. Caen (Julien) et Carteron (Pierre).

M. NOLDE (Boris), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des Constructions navales, membre de l'Institut des Actuaire français, actuaire de la Prévoyance-Vie, 23, rue de Londres (9^e), présenté par MM. Lambert (William) et Cottin (Robert).

M. SEBAG (Henri), avocat à la Cour d'appel, 170 bis, boulevard Haussmann (8^e), présenté par MM. Rouff et Barriol.

M^{me} GRANDJEAN (Céline) et M. LEMAIRE (Marcel), directeurs-gérants de la société : « Le Matériel de bureau et de classement », 2, rue Guillaumot (12^e), présentés par MM. Simionov et Michel.

Le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, présenté par MM. Guérin, Payelle et Michel.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

« Le mouvement de la population dans les départements du Doubs et de la Dordogne », par notre collègue, M. l'inspecteur général CALLON, qui continue inlassablement son beau travail statistique.

« Les variations du taux de l'escompte » de notre collègue M. CAUBOUÉ.

M. le Secrétaire général rappelle que, désirant constituer un album de la Société, il serait heureux de recevoir une photographie 4/4 de chacun de nos collègues qui n'ont pas encore pensé à la lui adresser et il les en remercie à l'avance.

La lecture du *Bulletin de la Société Astronomique* (société dont il admire toujours le recrutement intensif à donner en exemple) lui a suggéré une idée : — qui s'est heureusement rencontrée avec les opinions émises par quelques collègues — il serait intéressant d'établir dans le Journal une petite rubrique signalant les erreurs statistiques que l'on pourrait relever soit dans les publications (journaux, livres, etc.), soit dans les communications ou discours; il fait appel à ses collègues pour lui signaler les erreurs, mais sans engagement de les publier toutes car il craint qu'il n'y en ait trop.

Les travaux de nos collègues. — M. le Secrétaire général signale, dans le *Journal du Commerce* n° 2362, du 31 janvier 1935, un article de notre collègue, M. POTUT, député de la Nièvre, sur le projet de loi relatif aux ententes professionnelles obligatoires.

A ce sujet, M. le Secrétaire général dit qu'il serait intéressant de faire connaître aux membres de la Société les travaux effectués par leurs collègues, même en dehors de la statistique.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre Règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1934, les comptes de l'exercice écoulé et le budget pour 1935.

M. le Président donne successivement la parole à MM. PERQUEL et LANDRY pour la lecture de leurs rapports.

Ces rapports sont insérés dans le présent Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. HUMERY : « 10 CARTES DÉMOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES DE LA RÉGION PARISIENNE. »

M. le Président donne ensuite la parole à M. HUMERY pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie vivement M. HUMERY de son brillant exposé qui a fortement intéressé tous les collègues présents et lève la séance à 23 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
E. MICHEL.

II

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément au Règlement intérieur de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie — le 18 janvier 1935 — pour examiner les comptes de l'exercice 1934 et les prévisions concernant l'exercice 1935.

La Commission a pris connaissance du rapport parfaitement clair que lui a présenté le distingué Trésorier de la Société, M. PERQUEL, et elle l'a approuvé à l'unanimité. Elle a eu soin de procéder à la vérification du portefeuille-titres, et l'a trouvé conforme au tableau inscrit à l'Actif du Bilan.

Nous vous demandons, en conséquence, de donner quitus à notre Trésorier pour sa gestion de 1934, et de le féliciter pour le zèle et l'irréprochable correction avec lesquels il s'est acquitté de sa fonction.

L'exercice 1934 a comporté un relèvement des recettes, qui ont été supérieures de 2.794 fr. 68 à celles de 1933; elles sont néanmoins demeurées inférieures de 7.593 fr. 72 au chiffre de 1931. L'amélioration constatée a été obtenue grâce à un effort particulier qui a été déployé en vue de faire rentrer les cotisations.

Notre Société, en somme, est affectée par la situation économique, moins que d'autres sans doute, mais cependant dans une mesure sensible. Souhaitons que, grâce à une atténuation prochaine de la crise, grâce aussi, à la bonne volonté de tous les membres, nous puissions bientôt consacrer une somme plus forte au Journal, celle de nos dépenses que nous pouvons proprement appeler productive.

A. LANDRY.

RAPPORT DU TRÉSORIER

sur

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1934

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1934

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1935

(Exécution de l'article 24 du règlement intérieur.)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Voici, brièvement exposés, les résultats des opérations financières de la Société au cours de l'année 1934, et les prévisions pour 1935.

Recettes et Dépenses.

Les recettes et les dépenses réelles de 1934, se présentent comme suit :

<i>Recettes .</i>	
Cotisations	22.730 »
Rachats et annuités de rachat	3.380 »
Subventions	1.979 »
Vente du Journal et publicité	5.182 70
Revenus des valeurs en portefeuille	9.816 28
Recettes diverses.	456 35
Soit	<hr/> 43.544 33

Dépenses.

Journal (impression, envoi, rédaction)	24.961 89
Annuaire	2.084 65
Dépenses d'administration	10.336 50
Dépense exceptionnelle	2.500 »
Soit	<u>39.883 04</u>

D'où un excédent de recettes sur les dépenses s'élevant à 3.661 fr. 29.

Mais, pour obtenir le résultat exact de l'exercice, il nous faut considérer que certaines recettes ont été faites en 1933 pour 1934, et en 1934 pour 1935 et que, d'autre part, les recettes et les dépenses indiquées ci-dessus n'incombent pas toutes au capital libre, certaines autres recettes, pour ordre, venant en fin d'année, en modifier le montant.

Examinons donc successivement les recettes et dépenses réelles.

Il y a lieu d'ajouter aux recettes :

1° Une somme de 984 francs reçue en 1933 pour 1934	984 »
2° Une somme de 1.150 francs qui, en application de l'article 22 du Règlement Intérieur, doit faire retour au capital libre, par suite du décès de deux Sociétaires rachetés	1.150 »
	<u>2.134 »</u>

et d'en déduire :

1° Une somme de 725 francs représentant le montant des cotisations reçues pour 1935	725 »
2° Les recettes qui, statutairement, ont une affectation spéciale, savoir :	
— les rachats complets, pour	2.300 »
— les annuités de rachats pour	1.080 »
— les revenus réservés des legs Bourdin, Coste et Mercet pour	1.547 85
TOTAL	<u>5.652 85</u>

Il y a lieu, d'autre part, de déduire des dépenses une somme de 108 » prélevée, pour l'attribution de la médaille Bourdin en 1934, sur les revenus réservés.

Il résulte de ce qui précède que le montant des recettes se rapportant au capital libre et afférentes à l'exercice 1934 s'élève à :	43.544 33
	+ 2.134 »
	— 5.652 85
Soit.	<u>40.025 48</u>

et le montant des dépenses de même nature à	39.883 04
	— 108 »
	<u>39.775 04</u>

Ce qui laisse un solde bénéficiaire de :

$$40.025 48 - 39.775 04 = 250 \text{ fr. } 44.$$

et le Compte de Pertes et Profits, qui résume ce qui vient d'être dit, peut s'établir comme suit :

<i>Débit.</i>		<i>Crédit.</i>	
Dépenses de trésorerie à capital libre	39.775 04	Recettes de trésorerie . . .	40.025 48
(Solde bénéficiaire)	250 44		
	<u>40.025 48</u>		<u>40.025 48</u>

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes à affecter au capital libre :

Cotisations.	Membres titulaires.	21.960 »	22.005 »
	Membres correspondants	45 »	
Journal (abonnements, vente au numéro, tirés à part, publicité)			5.182 70
Revenus des fonds libres			8.268 43
Subventions	Conseil général de la Seine 1934	500 »	1.979 »
	Ville de Paris 1934	879 50	
	Ministère de l'Agriculture 1934.	599 50	
Recettes diverses de trésorerie			456 35
TOTAL des recettes libres			37.891 48

2° Recettes des comptes spéciaux :

Rachats : 4 à 575 francs	2.300 »	} 3.380 »	5.652 85
Annuités de rachat : 9 à 120 francs	1.080 »		
Revenus réservés	Legs Bourdin	36 »	} 1.547 85
	— Coste	1.258 05	
	— Mercet	253 80	
Recettes 1934 pour 1935. — Cotisations de titulaires	725 »		
TOTAL général des recettes			43.544 33

B. — VIREMENTS

<i>Recettes d'ordre :</i>	
Excédent général des recettes sur les dépenses	3.661 29
Imputation à l'exercice 1934 de recettes faites en 1933	984 »
Retour au capital libre de deux rachats par suite de décès.	1.150 »
Prélèvements sur les revenus réservés de la provision pour la médaille Bourdin	108 »
TOTAL.	5.903 29

C. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille : Les titres figurent soit pour leur valeur d'achat, soit pour leur valeur au cours minimum de 1930.

Titres en représentation des legs.	}	* 36 fr. de rente 3 % perpétuelle	997 60	} 56.197 35
		1/4 Ville de Paris 1898 2 1/2 %	79 25	
		4 Communales 1892 2,60 %	1.420 »	
		20 Communales 1931-32 4 %	19.014 20	
		10 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	9.020 »	
		21 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	6.020 55	
		64 P.-L.-M. Régime 1921 3 %	18.349 75	
Titres sans affectation spéciale.	}	4 Sud-France 3 %	1.296 »	} 232.742 65
		26 Indochine 1899 3 1/2 %	9.308 »	
		2 Ville de Paris 1910 3 %	590 »	
		29 Est 3 % ancien Régime.	9.068 30	
		2 Est 3 % Régime 1921	584 »	
		101 P.-L.-M. Régime 1921 5 %	91.102 »	
		42 Orléans 3 % Ancien régime.	15.708 »	
		128 Est Algérien 3 %	41.088 »	
		25 Indochine et Yunnan 3 %	8.125 »	
		3 Sud-France 3 %	972 »	
Disponibilités.	}	Caisse. — Espèces en caisse	5.786 43	} 1.172 72
		Chèques postaux. — En compte	1.172 72	
Divers	}	Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)	»	} »
		Sociétaires en retard (pour mémoire)	»	
TOTAL.			239.701 80	

DE 1934

DÉPENSES

1° Dépenses à imputer au capital libre :

Administration . . .	} Secrétariat général : correspondance, frais de bureau	4.892 45	} 10.228 50	
		Impressions diverses, convocations, cartes...		2.465 10
		Trésorerie et archives } Frais de recouvrement et de bureau, menus frais		2.870 95
Journal	Impression et frais d'envoi.		24.307 39	} 24.961 89
	Rédaction.	654 50		
Annuaire. Impression et frais d'envoi.			2.084 65	
Dépense exceptionnelle. Frais d'aménagement bibliothèque			2.500 »	
TOTAL des dépenses incombant au capital libre			39.775 04	

2° Dépenses des comptes spéciaux :

Prélèvement sur les intérêts réservés de la provision pour la médaille Bourdin	108 »
TOTAL général des dépenses	
	39.883 04
Excédent général des recettes sur les dépenses (43.544,33 — 39.883,04)	3.661 29

DE 1934

Dépenses d'ordre :	
Imputation à l'exercice 1935 de recettes faites en 1934	725 »
Mise en réserve des rachats de cotisations	2.300 »
Mise en réserve des annuités de rachat	1.080 »
Mise en réserve des revenus du portefeuille des legs	1.547 85
TOTAL.	
	5.652 85
Excédent des recettes sur les dépenses venant en augmentation du capital libre (5.903,29 — 5.652,85)	250 44

31 DÉCEMBRE 1934

PASSIF

Capital des legs.	} Legs Bourdin.	997 60	} 56.197 35			
		— Bresson		805 »		
		— Hancock		3.000 »		
		— Levasseur		1.000 »		
		— Coste.		41.934 75		
Réserve des cotisations rachetées.	} 1 à 1.800 francs	1.800 »	} 66.275 »			
		1 à 1.300 francs		1.300 »		
		1 à 800 francs		800 »		
		89 à 300 francs		26.700 »		
		5 à 450 francs		2.250 »		
		3 à 475 francs		1.425 »		
Versements sur rachats en cours.	} 40 à 575 francs	23.000 »	} 3.935 »			
		15 à 600 francs		9.000 »		
		1 à 95 francs		95 »		
Provision pour médaille Bourdin	} 32 à 120 francs	3.840 »	} 34.088 61			
				36 »		
Intérêts des legs.	} Coste	28.190 85	} 5.861 76			
		Mercet		5.861 76		
Sommes reçues en 1934 pour 1935 : cotisations		725 »				
Capital libre	} à fin 1933	} Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	} 22.000 »	} 78.230 40	} 78 480 84	
						} Indemnité pour incendie des collections du Journal
		} en 1934 :	} Excédents annuels des recettes sur les dépenses			
						} Excédent des recettes sur les dépenses (Voir Trésorerie)
Cotisations à percevoir des Sociétaires en retard (pour mémoire).						
TOTAL.					239.701 80	

BILAN

A l'Actif, notre portefeuille n'a subi aucune modification de 1933 à 1934.

L'ensemble des titres, évalués au prix d'achat ou au cours minimum de 1930, représente donc toujours 232.123 fr. 65.

Au Passif, les comptes spéciaux ont reçu la dotation leur revenant, les sommes reçues pour 1935 ont été mises en réserve, enfin le capital libre s'est augmenté, ainsi qu'il a été dit plus haut, de 250 fr. 44.

Prévisions pour 1935.

Comme d'usage, elles ne concernent que les opérations se rapportant au capital libre.

Elles se traduisent, tant en recettes qu'en dépenses, par une somme de 38.400 francs, conformément au tableau ci-dessous.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations reçues et à recevoir	22.000	Secrétariat général	5.000
Vente du Journal	5.200	Impressions et convocations.	2.500
Subventions	3.000	Trésorerie	2.900
Revenus des fonds libres.	8.200	Annuaire.	2.200
		Journal	25.000
		Dépenses diverses	800
	<u>38.400</u>		<u>38.400</u>

Le Trésorier,
Adrien PERQUEL.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1931 A 1934

	1918	1931	1932	1933	1934
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	217.884 64	230.856 69	232.657 39	236.040 51
Cotisations	5.050 »	19.833 50	22.424 50	17.504 »	22.005 »
Abonnements, ventes, publicité	1.527 75	8.458 25	5.925 80	6.369 25	5.182 70
Revenus des valeurs libres	3.453 32	7.867 13	8.501 10	8.220 70	8.268 43
Subventions	3.360 »	6.175 »	3.425 »	2.875 »	1.979 »
Participation aux dépenses de la Société	»	»	»	»	»
Rachats et annuités	1.320 »	4.950 »	3.310 »	2.792 50	3.380 »
Revenus des legs	2.047 68	1.547 82	1.547 85	1.547 85	1.547 85
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	1.850 »	3.124 20	984 »	725 »
	16.758 75	50.681 70	48.255 45	40.293 30	43.087 98
	179.985 46	268.566 34	279.112 14	272.950 69	279.128 49
Administration	3.362 30	7.501 30	7.545 75	8.768 30	9.880 45
Journal	9.191 51	28.347 02	36.101 90	26.042 93	24.961 89
Annuaire	276 40	1.861 30	2.307 10	2.098 95	2.084 65
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416 65	»	500 »	»	2.500 »
	15.246 86	37.709 62	46.454 75	36.910 18	39.426 69
Avoir au 31 décembre	164.738 60	230.856 69	232.657 39	236.040 51	239.701 80
Caisse (et bons D. N. de 1929 à 1931)	3.403 38	2.867 30	424 95	2.640 80	5.786 43
Chèques postaux	»	4.143 94	108 79	657 06	1.172 72
Portefeuille	161.335 22	223.845 45	232.123 65	232.742 65	232.742 65
Avoir net	164.738 60	230.856 69	232.657 39	236.040 51	239.701 80
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	3	2	2	1
Membres titulaires } à vie	106	149	149	150	151
Membres titulaires } non rachetés	239	575	562	561	555
Membres honoraires associés	70	42	43	42	39
Membres correspondants	31	7	6	6	6
TOTAUX	447	776	762	761	752